



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.16/2008/1
13 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Onzième session
Genève, 26-30 mai 2008
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour
et autres questions d'organisation

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET ORGANISATION
DES TRAVAUX**

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
3. Thèmes prioritaires:
 - a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable;
 - b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche.
4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa dixième session.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la douzième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la douzième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa onzième session.

ANNOTATIONS

Point 1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la onzième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2007/240 du 25 juillet 2007.

2. Conformément à l'usage, à sa dixième session, le 25 mai 2007, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa onzième session, composé comme suit:

Président: M. Dato'Sri Jamaludin Jarjis (Malaisie)

Vice-Présidents: M. Mothetjoa Metsing (Lesotho)
M. Juan Eduardo Eguiguren (Chili)
M. Bernd Michael Rode (Autriche)
M. Janis Karklins (Lettonie)

3. Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des Vice-Présidents devrait également faire fonction de rapporteur.

4. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa onzième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 26 mai au vendredi 30 mai 2008. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

Point 2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

7. Le Sommet mondial sur la société de l'information, organisé par l'Union internationale des télécommunications au nom des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial¹ ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, qui a eu lieu à Tunis, les participants ont entériné les

¹ Les documents finals sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis/>.

résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient entre autres sur les mécanismes financiers et la gouvernance de l'Internet.

8. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet à l'échelle du système des Nations Unies. À cet effet, il lui a été demandé de réexaminer le mandat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, et notamment d'envisager de renforcer cette Commission en tenant compte de l'approche multiparties prenantes².

9. Dans sa résolution 2006/46 du 28 juillet 2006 intitulée «Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement», le Conseil a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à progresser dans la mise en œuvre de ces textes.

10. Dans sa résolution 2007/8 intitulée «Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information», adoptée le 27 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. À cet égard, le Conseil a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales des Nations Unies, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et, selon qu'il conviendra, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs qui serviront de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

11. Le rapport du Secrétaire général³ vise à donner un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international, en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques, en vue d'encourager un partage de ces pratiques et des enseignements tirés de l'expérience. Il s'inspire des conclusions et recommandations du groupe d'étude de la Commission qui s'est réuni à Kuala Lumpur (Malaisie) en novembre 2007, des contributions d'entités et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres ouvrages pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet aux plans régional et international, comme le lui demandait la résolution du Conseil 2006/46.

² Agenda de Tunis pour la société de l'information, par. 105.

³ E/CN.16/2008/2.

Documentation

E/CN.16/2008/2	Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
E/CN.16/2008/CRP.1	Rapport du groupe d'étude intersessions 2007-2008 de la Commission de la science et de la technique au service du développement
E/CN.16/2008/CRP.2	Rapport 2008 sur le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information

Point 3. Thèmes prioritaires

- a) **Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable**
- b) **La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche**

12. À sa dixième session, en mai 2007, la Commission de la science et de la technique au service du développement, conformément à la demande que le Conseil économique et social lui a adressée dans sa résolution 2006/46 et en application du mandat qu'il lui a donné aux paragraphes 4, 5 et 6 de cette résolution, a décidé d'adopter un programme de travail pluriannuel qui était largement axé sur le développement et comportait plusieurs thèmes. La Commission a décidé d'étudier lors de chaque période biennale un aspect particulier de l'édification de la société de l'information, l'objectif étant de combler le fossé numérique, et d'examiner, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de la science et de la technique sur le développement.

13. Les deux premiers thèmes prioritaires que la Commission examinera dans le cadre de son nouveau programme de travail pluriannuel sont les suivants:

- a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable;
- b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche.

14. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces deux thèmes prioritaires et aider la Commission dans ses délibérations à sa onzième session, le secrétariat de la CNUCED a

convoqué un groupe d'étude à Kuala Lumpur (Malaisie) du 28 au 30 novembre 2007. Le rapport sur les travaux de ce groupe d'étude sera présenté à la Commission pour examen⁴.

Documentation

E/CN.16/2008/3	Rapport du Secrétaire général sur les politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable
E/CN.16/2008/4	Rapport du Secrétaire général sur la science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche
E/CN.16/2008/CRP.1	Rapport du groupe d'étude intersessions 2007-2008 de la Commission de la science et de la technique au service du développement

Point 4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa dixième session

15. Dans sa résolution 2007/8 du 25 juillet 2007, le Conseil économique et social a demandé à la Commission d'entreprendre un certain nombre d'activités concernant le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international. Au moyen de la décision 10/101 sur le programme de travail pluriannuel de la Commission de la science et de la technologie au service du développement, le Conseil a approuvé la décision de la Commission d'étudier lors de chaque période biennale un aspect prioritaire particulier de l'édification de la société de l'information, l'objectif étant de combler le fossé numérique, et d'examiner, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de la science et de la technique sur le développement. La Commission sera saisie d'un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées à sa dixième session.

Point 5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la douzième session de la Commission

16. Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa douzième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

Point 6. Ordre du jour provisoire et documentation de la douzième session de la Commission

17. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie d'un projet d'ordre du jour provisoire de sa douzième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

⁴ E/CN.16/2008/CRP.1.

Point 7. Adoption du rapport de la Commission sur sa onzième session

18. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa onzième session.

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

Date/heure	Point de l'ordre du jour	Programme
<i>Lundi 26 mai</i>		
Matin	<ol style="list-style-type: none">1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international <p><i>Débat ministériel de haut niveau</i></p>	Ouverture de la session <i>Présentation et débat général</i>
Après-midi	<ol style="list-style-type: none">2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Réunion-débat et dialogue interactif avec les commissions régionales, économiques et sociales des Nations Unies
<i>Mardi 27 mai</i>		
Matin	<ol style="list-style-type: none">2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Réunion-débat spéciale multipartite avec la Commission de la science et de la technique au service du développement
Après-midi	<ol style="list-style-type: none">2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	<i>Conclusion du débat général</i>

Date/heure	Point de l'ordre du jour	Programme
<i>Mercredi 28 mai</i>		
Matin	3. Thèmes prioritaires: a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche	<i>Présentation et débat général</i>
Après-midi	3. Thèmes prioritaires: a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche	<i>Suite du débat général</i>
<i>Jeudi 29 mai</i>		
Matin	3. Thèmes prioritaires: a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable	<i>Conclusion du débat général</i> <i>Présentation et débat général</i>

Date/heure	Point de l'ordre du jour	Programme
	<p>b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche</p> <p>4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa dixième session</p>	
Après-midi	<p>2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international</p> <p>3. Thèmes prioritaires:</p> <p>a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable</p> <p>b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche</p>	<p><i>Consultations informelles sur les projets de proposition</i></p>
<i>Vendredi 30 mai</i>		
Matin/après-midi	<p>2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international</p> <p>3. Thèmes prioritaires:</p> <p>a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information ouverte sur le plan socioéconomique, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable</p>	<p>Consultations informelles sur les projets de proposition – conclusion</p> <p><i>Désignation et élection</i></p> <p><i>Mesures à prendre concernant les projets de proposition</i></p> <p><i>Adoption du projet d'ordre du jour provisoire</i></p> <p><i>Adoption du rapport</i></p> <p><i>Clôture de la session</i></p>

Date/heure	Point de l'ordre du jour	Programme
	<p>b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche</p> <p>5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la douzième session de la Commission</p> <p>6. Ordre du jour provisoire et documentation de la douzième session de la Commission</p> <p>7. Adoption du rapport de la Commission sur sa onzième session</p>	

Annexe II

Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa onzième session (43 membres; mandat de quatre ans)

Membres	Mandat expirant le 31 décembre
Allemagne	2010
Angola	2008
Argentine	2010
Autriche	2008
Bélarus	2010
Belgique	2010
Brésil	2008
Burkina Faso	2010
Chili	2008
Chine	2010
Cuba	2010
El Salvador	2010
Érythrée	2010
États-Unis d'Amérique	2010
Fédération de Russie	2008
Finlande	2008
France	2010
Gambie	2008
Guinée équatoriale	2008
Inde	2010
Iran (République islamique d')	2010
Italie	2008
Jamaïque	2008
Jordanie	2008
Lesotho	2010
Lettonie	2010
Malaisie	2010

Membres	Mandat expirant le 31 décembre
Oman	2008
Ouganda	2010
Pakistan	2008
Pérou	2008
Philippines	2010
République démocratique du Congo	2008
République dominicaine	2010
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	2008
Sierra Leone	2008
Slovaquie	2008
Soudan	2010
Sri Lanka	2008
Suisse	2008
Tunisie	2010
Turquie	2010
<i>[Siège vacant (Groupe de l'Europe orientale)]</i>	<i>2010]</i>



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.16/2008/1/Corr.1
30 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Onzième session
Genève, 26-30 mai 2008
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour
et autres questions d'organisation

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ
ET ORGANISATION DES TRAVAUX**

Rectificatif

Paragraphe 11

Dans la note de bas de page 3 et dans la liste de documents suivant le paragraphe 11,
remplacer E/CN.16/2008/2 par A/63/72-E/2008/48.
